

un second système, ils enfreignent le traité SALT II. S'ils estiment que non, ils devraient répondre aux instances du Canada et d'autres pays et le démontrer clairement."<sup>8</sup>

Le député néo-démocrate Pauline Jewett a prié l'honorable Erik Nielsen, vice-premier-ministre et ministre de la Défense nationale, de donner des précisions sur les violations soviétiques de l'Accord SALT II, ce que le premier ministre s'était précédemment refusé à faire en alléguant qu'elles étaient trop nombreuses. M. Nielsen n'a pas voulu lui non plus fournir des détails, déclarant à la Chambre qu'il ne pensait pas avoir alors le temps de ce faire<sup>9</sup>. Mais Mme Jewett a relancé le débat en soutenant qu'il appartenait au ministère de la Défense nationale et au gouvernement de décrire ces violations. Elle a donc prié le ministre de s'exécuter sur le champ<sup>10</sup>.

En réponse à d'autres questions, M. Nielsen a déclaré :

"Monsieur le Président, en ce qui concerne les accords de limitation des armements qui existent entre l'Union soviétique et les États-Unis, ce ne sont pas ces derniers, par exemple, qui ont le seul système de défense ABM".

Mme Jewett lui a fait la réponse suivante :

"Cela fait partie du traité ABM. Je parle de SALT II."<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Débats de la Chambre des communes, 30 mai 1986, p. 13872.

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ibid., p. 13803.